LA
ature de lin Burgdorf
ommande pour le filage et tissage à façon de chanvre et d'étoupes, à des prix très és. La matière est filée dans toute sa eur.
tablissement étant organisé au mieux, ution des commandes, consciencieuse- oignée, peut s'opérer dans un bref délai.
DÉPOTS: (H3611Y)
. Eug. Wæber, à Bulle.
F. Ayer-Demierre, à Romont.

nservez vos cheveux!
l'emploi de la Végétaline, lotion ratrice des cheveux, au suc de Malva, oduit une chevelure abondante. Se vend flacon et grand flacon à 2 fr. et 3 fr. 50, imé MARGOT, coiffeur, à Bulle. [369

CACAO SOLUBLE
Suchard
EXCELLENTE QUALITÉ
PRÉPARATION INSTANTANÉE

Ferblantier-couvreur.
forme l'honorable public que je viens ir un atelier de ferblantier dans son de M. Pinaton, mécanicien, à Bulle. vail prompt et soigné. — Prix modérés. recommande
Alexandre HEIMO,
ferblantier.

Mlle Philipponaz
de s'établir comme sage-femme maison de M. Calybite Barras, à Bulle. se recommande aux familles. [590

A VENDRE
maraîche rière le territoire de Sem- l'un bon rapport, de la contenance de ares 51 ares, soit 9 poses 309 perches. resser au notaire Andrey, à Bulle. [600

'ancienne scierie Grand,
ranges de La Tour, à quelques minutes le, est à louer immédiatement.
Morard, avocat, à Bulle.

us la Croix-Blanche
A BULLE
ux gruaux de maïs pour le ménage.— et gruaux d'avoine, dits d'épeau- Petites fèves décortiquées.— Orge — Blé noir pour la volaille. — nes fourragères.
ange de graines contre farine, son et denrées. [335

Supériorité indisputable
CACAO SOLUBLE
Marque
SPRÜNGLI
Zürich
CHOCOLAT
n tablettes et en poudre

Messager boiteux
de Berne et Vevey
n vente à l'imprimerie de la Gruyère.

ut cor, durillon ou verrue est promp- ment enlevé et sans douleurs par simple ottement au moyen d'un pinceau avec célèbre remède pour cors au pieds la Pharmacie Radlauer.
Carton avec flacon et pinceau Fcs. 1.—.
Goldene Medaillen Paris 1885, Lille 1886 — Diplom Goldene Medaillen Anvers 1886, Paris 1886
Marque de fabrique.
à Estavayer : Pharmacie Porcelet; à : Pharmacie C. Faust. [658

Ivrognerie.
suivants certifient la guérison de ma- obtenue par le traitement par corres- nce et les remèdes inoffensifs de l'Eta- ent pour la guérison de l'ivrognerie de (Suisse) : N. de Moos, Hirzel; A. Vol- Bulach; F. Domini Walther, Courcha- G. Krähenbuhl, Weid p. Schönenwerd; chanz, Röthenbach (Berne); Mme Sim- gen, inst., Ringingen; F. Schneeberger, ; Mme Furrer, Wasen (cant. de Berne). antie! Traitement soit avec consente- soit à l'insu du malade. Moitié des frais e après guérison. Attestations, prospec- estionnaire gratis. Adresser : A l'Eta- ent pour la guérison de l'ivrognerie, à [391

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.

PA.2 M. Schneuwly, archiviste Fribourg

Septième année. N° 46. En avant la Grue! Samedi 17 novembre 1888

LA GRUYÈRE

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse: 1 an, Fr. 3 50
» » 6 mois, » 2 —
Pour l'Etranger le port en sus, payable d'avance.
Prix du numéro : 10 cent.
On s'abonne à tous les bureaux de poste.

BUREAU DU JOURNAL : Grand'Rue N° 295, BULLE

Prix des annonces et réclames :
Annonces : Pour le canton, 10 cent.; pour la Suisse, 15 cent. la ligne ou son espace.
Réclames : 50 cent. la ligne.
Lettres et argent francs de port.

Bulle, le 16 novembre 1888.

Réformes.

Le *Confédéré* signalait l'autre jour avec beaucoup de raisons le contraste qui existait entre les actes rétrogrades de notre gouvernement, son immobilisme et le masque démocratique dont s'affublent les hommes qui le composent, les dehors progressistes qu'ils affichent et dont ils se font gloire aux yeux des radicaux romands. Nos jacobins noirs ne se font, en effet, jamais faute de tomber sur les anciens régimes, de vouer le patriciat à l'exécration publique, de calomnier le régime libéral-conservateur de 1856, taxé de pourri et de corrompu, pour qui une régénération, une infusion de sang nouveau et vif étaient nécessaires!

Et cependant ils persistent à vivre dans la même maison. Et depuis leur arrivée au pouvoir, ils n'ont pas introduit une réforme, pas supprimé un abus.

Loin de là, ils ont repoussé la nomination si démocratique des syndics par le peuple et les abus pullulent tellement dans les sphères de la chancellerie qu'ils sont devenus la règle au lieu de ne former que l'exception.

Notre constitution ne cadre plus avec la charte fédérale, nous ne possédons aucun des droits populaires envisagés aujourd'hui comme indispensables à une république démocratique et dont jouissent tous les autres cantons.

Nous ne nommons aucun de nos magistrats et le gouvernement peut jeter tout l'argent qu'il veut par les fenêtres sans que nous ayons un mot à dire pour défendre nos poches.

Il serait vraiment bientôt temps que les patriotes d'énergie et de conviction fassent entendre de justes revendications, les soumettant au Grand Conseil et forçant ces prétendus mandataires du peuple si, oui ou non, ils veulent défendre les droits de leurs commettants ou laisser le régime de l'arbitraire et du bon plaisir s'éterniser dans le palais du gouvernement. Si les intérêts élevés du peuple ne touchent pas nos députés, si une partie d'entre eux n'est pas à même de comprendre la valeur et l'importance des libertés publiques, au moins les intérêts matériels et pécuniaires des Fribourgeois devraient leur tenir à cœur. Ils connaissent la gêne du pays, les charges qui grèvent communes et particuliers. Ils ne font rien pour les diminuer.

Nous signalions, l'autre jour, le programme revisionniste bernois qui tend à mettre une partie des frais d'assistance à la charge de l'Etat.

Aujourd'hui, c'est le canton de Vaud qui vient à son tour et, dans une nouvelle loi sur les routes, réduit considérablement les dépenses incombant aux communes. En même temps, par l'institution des tribunaux de prud'hommes, il rogne les frais de justice.

Notre Grand Conseil avait été nanti, il y a quelques années, d'un projet de loi sur les routes qui aurait eu pour conséquence de décharger un peu les communes... Ce projet dort avec la réforme judiciaire du sommeil des marmottes.

En fait de réformes, on ne connaît que celles qui accroissent les impôts et remplissent les caisses de l'Etat au dépens des poches des contribuables. — La nouvelle loi sur les auberges procurera, a dit, l'autre jour, un conseiller d'Etat, une recette de 100,000 fr. — Réjouis-toi, peuple fribourgeois, dès le 1er janvier 1889, tu sueras bon an mal an 100,000 fr. de plus que tu gagneras à la sueur de ton front et que tes maîtres dépenseront en une pirouette!

C'est le cadeau de nouvelle année que te préparent les tépelets. En mérites-tu peut-être un autre?

Nouvelles suisses.

Traités de commerce. — Les négociateurs suisses et allemands ont signé dimanche l'annexe au traité de commerce entre l'Allemagne et la Suisse, qui introduit dans ce traité, basé jusqu'ici exclusivement sur la clause de la nation la plus favorisée, un tarif conventionnel restreint.

Les négociateurs, MM. Cramer-Frey et Blumer, se rendent directement à Vienne où les dernières négociations pour le traité de commerce auront lieu. Il reste plusieurs points importants à régler avec l'Autriche-Hongrie, mais l'entente définitive paraît probable et prochaine, de sorte que les deux traités seront publiés et soumis aux Chambres en même temps.

Artillerie de forteresse. — On se propose de convoquer les recrues de cette arme (qui ont fait cette année la première moitié de l'école d'instruction et qui, pour la seconde moitié, auront été appelées à un service pratique dans les fortifications) à un cours de répétition suivant immédiatement ce service; en effet, la troupe n'aurait pas durant la seconde moitié de son école d'instruction le temps nécessaire de se former suffisamment à son service compliqué.

Revision fédérale. — Plus d'un dixième de sections de la société du Grütli ayant appuyé la demande de revision fédérale présentée par les sections d'Aussersihl, il y aura vote dans la société tout entière.

Exposition universelle. — D'après les renseignements communiqués de Paris au palais fédéral, l'Allemagne, la Suède, le Danemark, la Turquie, le Monténégro ne participeront en aucune mesure à l'exposition de 1889.

La Suisse, la Norvège et la Grèce seront seules officiellement représentées parmi les Etats européens.

La Russie, l'Autriche-Hongrie, la Grande-Bretagne, le Portugal, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie et le Luxembourg ont laissé à leurs exposants le soin de désigner eux-mêmes leurs représentants.

Les Etats américains seront tous officiellement représentés.

Commerce. — Le Conseil fédéral proposera aux Chambres l'introduction du drawback, soit la restitution pour l'exportation des droits d'entrée payés sur les matières brutes, en ce qui concerne tout d'abord l'industrie des tabacs. La question reste à l'étude pour d'autres industries; laiterie, chocolaterie, confiserie, etc.

Tempérance. — D'après une statistique faite il y a quelques semaines, les sections vaudoises de tempérance comptent 1423 membres et adhérents, dont 600 environ sont d'anciens buveurs. Il se trouve des abstinents dans 206 localités du canton.

Le Conseil fédéral a approuvé un règlement sur l'organisation du contrôle des distilleries et autorisé son département des finances à nommer à titre pro-

---

FEUILLETON DE *LA GRUYÈRE* 3

CRUELLE VENGEANCE

PAR

ERNEST GARENNES

A peine avait-il achevé son récit que Tournant était devenu pensif. Un remords s'était glissé en son cœur; il rougissait de sa faiblesse; il eût voulu se reprendre et expliquer qu'il n'avait pas été plus habile que les autres, qu'il avait simplement essayé de faire naître en eux des regrets. Avouer qu'on a échoué quand on a réussi, n'est-ce pas déchoir?

Cependant, un pressentiment lui disait qu'il perdait du bonheur en sacrifiant un amour si vrai au sot amour-propre de paraître un triomphateur. Puis, il avait conscience d'avoir accompli une mauvaise action en se jouant ainsi du cœur d'une femme! La nature est ainsi faite : la vanité est plus forte, souvent, que le sentiment du devoir et, sans être absolument mauvais, on devient cruellement méchant. Tel était bien le cas de l'enseigne de vaisseau, qui n'avait vu dans la campagne entreprise contre Mme de Mincy qu'une escapade de jeunesse sans réussite probable et, partant, sans suites fâcheuses.

Il n'en devait pas être ainsi.

Un soir, la jolie veuve assistait à un concert où se trouvaient tous les conjurés. Déjà, elle n'était plus la même femme. La coquette avait disparu. Un seul homme l'occupait désormais. Pour elle, il était tout; elle le suivait des yeux, le contemplait avec ivresse. Le monde tout entier était en lui. Le changement était subit; on cherchait ce qui avait amené cette mystérieuse transformation. On chuchotait, on s'interrogeait. Jamais Clarisse n'avait été l'objet d'une aussi curieuse attention. Elle, si vive, si spirituellement provocante, répondait à peine aux saluts, aux questions qu'on lui adressait; sa cour était désespérée. Tous les regards étaient concentrés sur elle dont on ne s'était jamais si avidement occupé, et elle, absorbée en ses pensées, paraissait isolée au milieu de cette société désorientée. Le jeune marin n'avait-il pas rapporté de son voyage autour du monde quelques rayons de ce soleil levant qui venaient faire naître en elle des sensations inconnues jusqu'alors? Elle était heureuse, plongée en une délicieuse rêverie.

Delmer s'approcha et, sans aucun ménagement, rompit l'extase dans laquelle se complaisait Mme de Mincy.

— Je viens, fit-il, vous faire une confidence; je souhaite qu'elle ne vous soit pas trop désagréable.

Elle le fixa, étonnée. Il poursuivit :

— Oui, madame, une confidence relative à votre amour!

Le coup était direct. Clarisse se troubla.

— Il faudrait, continua l'avocat, quand on s'est plu à torturer des malheureux qui aimaient sincèrement; quand on s'est plu à les encourager par les délicieux sourires, par de douces paroles, il faudrait être bien sûre de son propre cœur, l'avoir défendu par une impénétrable cuirasse... autrement, on s'expose, on doit s'attendre à de terribles représailles... il faudrait...

— Mon Dieu, ma bonne amie, que vous êtes pâle! dit la maîtresse de la maison. Quelle épouvantable histoire racontez-vous donc, monsieur Delmer?

On fit cercle. Impitoyablement, Delmer reprit :

— Je disais à Mme de Mincy qu'elle avait tort d'aimer aussi éperdûment Frédéric qui ne cherche à se faire adorer des femmes que pour leur témoigner ensuite une dédaigneuse indifférence!

Il y eut un grand silence. Pétrifiée d'étonnement et de douleur, la belle Clarisse, les yeux fixes, ainsi qu'une hallucinée, semblait hypnotisée. Puis elle s'évanouit. On s'empressa autour d'elle, et après l'avoir transportée dans une pièce voisine, on la confia aux soins de quelques dames.

Dans le salon, les conversations reprirent, animées. Les uns prenaient hautement sa défense, les autres pensaient qu'elle avait mérité une leçon, ajoutant que cela la rendrait intéressante. Les femmes affectaient de prendre en pitié la pauvre Clarisse, mais tout annonçait chez elles la satisfaction de voir enfin leur rivale triomphante jouée et humiliée. Et toutes semblaient chercher Frédéric Tournant pour le remercier de les avoir vengées!

Mais où était-il, cet enseigne si peu empressé auprès de celle qui l'aimait à s'en rendre ridicule?

Il avait compris que Delmer commettait une lâcheté, et, sans se soucier de la camaraderie, de l'amitié qui les unissait, il avait entraîné l'avocat, sachant bien qu'il faut liquider sur l'heure semblable perfidie. Les convenances ne lui commandaient-elles pas de se soustraire aux regards indiscrets?

Revenue à elle, la belle veuve se fit ramener à son hôtel. Tout d'un trait, elle gagna sa chambre à coucher et congédia sa femme de chambre. Elle voulait être seule. Se jetant sur un fauteuil, elle sanglota, en proie à un violent désespoir. Quelles tristes pensées, quel amer désenchantement vinrent assaillir son âme si cruellement éprouvée!

Cet avenir si beau, si riant, cet avenir d'amour qu'elle avait entrevu, rêvé pour la première fois, s'évanouissait

visoire, pour l'exercice 1888-89, huit contrôleurs des distilleries et deux aides techniques. A teneur de ce règlement, il est créé 8 arrondissements, savoir : Berne, Berthoud, Lyss, Herzogenbuchsée, Soleure, Delémont, Winterthour et *Fribourg*. Le traitement annuel des contrôleurs et des aides techniques est fixé de 3000 à 3600 fr.

Divorces. — La statistique des divorces en Suisse pendant l'année 1887 donne les chiffres suivants : actions introduites 1128, actions écartées 121, séparations temporaires 82, divorces prononcés 925.

Zurich. — On a trouvé au quai des Alpes, le cadavre d'une femme âgée de 43 ans. L'enquête a démontré que la mort était le résultat d'un meurtre. Le meurtrier Muller vient d'être arrêté. Il a avoué son crime.

Berne. — On a installé à Berne un abri pour les ouvriers sans travail. Ceux-ci peuvent y scier et couper du bois, ouvrage pour lequel ils sont rétribués à raison de 30 cent. l'heure, payés en bons de subsistance et pour passer la nuit. Aucun de ces ouvriers ne peut cependant prétendre à plus de 6 jours de travail par mois.

— Le *Bund* apprend que le département fédéral des chemins de fer et les trois compagnies intéressées sont tombées d'accord sur les modifications à apporter à la gare de Berne. D'après le projet qui a été présenté par la compagnie du Central, la gare ne serait plus à rebroussement. Les locaux actuellement utilisés comme salle d'attente, buffet, etc., formeraient l'entrée du nouveau perron, et l'on construirait de nouvelles salles d'attente et de restaurant beaucoup plus vastes que celles actuelles. Le coût de la nouvelle gare est évalué à 2 ½ millions.

— Les amis de M. Schenk se proposent d'organiser une fête à l'occasion du 25e anniversaire de l'entrée de ce magistrat au Conseil fédéral.

Schwytz. — Les évêques suisses ont, dans leur dernière conférence annuelle à Schwytz, pris position relativement à la création de sociétés ouvrières catholiques, et l'évêque de St-Gall vient de donner un commentaire assez étendu de ce fait, où il s'explique de la manière suivante : « Les évêques suisses, dit-il, ont trouvé que la question ouvrière est digne du plus grand intérêt, mais ils estiment que divers motifs très sérieux plaident contre l'organisation de sociétés nouvelles indépendantes ; il est préférable que les associations catholiques existantes, avant tout le Piusverein, s'occupent des intérêts sociaux et de ceux des ouvriers, et que les sociétés réellement ouvrières, là où elles sont désirables, soient organisées comme branches, entre autres, des Piusverein locaux. »

Thurgovie. — Le trafic en céréales par l'Arlberg a pris cette année des proportions prodigieuses. Lindau paraît être complètement abandonné et c'est Romanshorn qui en bénéficie. Plus de 300,000 quintaux métriques de céréales sont entreposés dans cette place. C'est le plus haut chiffre atteint depuis la construction des chemins de fer. Les arrivages sont loin d'avoir cessé. Tous ces blés proviennent de Hongrie et de la Valachie et sont destinés à être acheminés en Suisse et en France.

Vaud. — Un triste accident est arrivé dimanche matin aux abords de la gare de Lutry.

Un jeune homme de 18 ans, nommé Gex, fils du régent de Grandvaux, se rendait à Montreux par chemin de fer, lorsqu'à la gare de Lutry, étant sur le marche-pied, occupé à lacer ses bottines, il tomba sur la voie par suite d'un mouvement qu'il voulait faire pour ressaisir son parapluie qui venait de tomber. Ce malheureux fut relevé ayant la jambe gauche coupée et le pied droit écrasé.

Transporté à l'hôpital cantonal, il a subi l'ablation de la jambe gauche et du pied droit. On espère le sauver.

— On écrit de Montreux le 12 novembre : Le corps de la jeune Humberset a seulement été retrouvé aujourd'hui ; il était dans une cave, enseveli par la vase amenée par les eaux ; on l'a déposé à la morgue.

— Les cours agricoles qui ont commencé le 12 novembre, sont cette année encore plus fréquentés que précédemment. La plupart des anciens élèves se sont inscrits pour suivre les cours du second semestre, et il y a plus de 49 nouvelles inscriptions, dont 28 vaudois, 7 confédérés, 3 étrangers et 12 auditeurs.

— On annonce le décès de M. le doyen Longchamp, curé de Bottens, décédé dans sa 88me année.

— L'institution cantonale en faveur de l'enfance malheureuse et abandonnée, créée par la loi du 24 août 1888, fonctionnera dès le 1er janvier prochain.

Neuchâtel. — Une motion a été déposée au Grand Conseil de Neuchâtel pour obtenir que le sel dénaturé soit livré aux agriculteurs à un prix modéré. La vente serait temporaire et le Département compétent fixerait les limites et temps pendant lequel le sel serait livré. Voilà des députés qui font leur devoir et rendent plus de services ainsi qu'en faisant de la politique.

Genève. — Le *Radical-Libéral* annonce qu'ensuite de la réconciliation entre les fractions radicales et de la victoire dans les élections du Grand Conseil, il cesse de paraître, sa mission étant terminée. Au surplus, le *Genevois* ouvrira largement ses colonnes aux représentants de toutes nuances du parti radical.

— Le Grand Conseil compte 100 membres. La ville a élu 34 radicaux et 3 démocrates. Les candidats radicaux ont obtenu de 2504 à 2882 voix et les conservateurs de 2000 à 2500. M. Carteret arrive en tête de liste. Puis viennent MM. Vautier, Lachenal, Favon, Marziano, Gavard, Moriaud. A la Rive Gauche, 40 démocrates ont été élus avec presque tous les chefs du parti et à la Rive Droite, la liste radicale avec 22 radicaux et 1 démocrate a passé à une forte majorité.

— On annonce la mort de M. L. Aubert, ancien colonel divisionnaire. Il commandait la troisième division de l'armée suisse lors de l'occupation de la frontière en 1870. M. Aubert présida le comité chargé de recueillir les fonds pour élever un monument au général Dufour. Il fut aussi un des directeurs de la compagnie de la Suisse-Occidentale.

Nouvelles étrangères.

France. — La commission de revision a décidé, par 6 voix contre 4, que la revision de la constitution doit être faite par une assemblée constituante spécialement convoquée à cet effet.

— Depuis lundi, une cause criminelle à sensation défraie la chronique de tous les journaux parisiens. Il s'agit de ce prétendu Prado, arrêté pour vol, et l'assassin présumé de la fille Aguétant.

Mercredi soir, la cour d'assises a rendu son verdict : Prado a été condamné à mort.

Allemagne. — Voici le résultat définitif des élections prussiennes : 198 conservateurs, 116 membres du centre, y compris les Polonais et les Danois, 87 nationaux-libéraux, 28 libéraux-progressistes. Les conservateurs perdent 4 sièges, les libéraux-progressistes en perdent 11. Les nationaux-libéraux en ont gagné 15 et le centre en a gagné 1.

Italie. — La société démocratique de Milan a voté un manifeste qui proteste contre la politique extérieure de M. Crispi, demande qu'on fasse une agitation populaire contre la guerre fratricide, et affirme la reconnaissance perpétuelle de l'Italie à l'égard de la France.

Belgique. — Un accident de chemin de fer s'est produit jeudi matin. Un train de voyageurs, allant de Charleroi à Mons, venait de quitter la station de Bonne-Espérance, quand il a été pris en écharpe par un autre train de voyageurs venant de Piéton et allant à Binche. Plusieurs wagons ont été brisés et quelques voyageurs ont reçu des blessures graves.

Angleterre. — Lord Salisbury, dans le discours prononcé au banquet d'installation du lord-maire, a parlé des dépenses militaires, de la nécessité des gros budgets, rendus nécessaires par des perspectives de guerre ; toutefois, en terminant, il a exprimé l'espoir que la paix européenne assurée procurera aux peuples les bienfaits résultant de la prospérité du commerce et de l'industrie.

— Au meeting-monstre tenu à Birmingham, le 8 novembre, en faveur du Home-Rule, assistaient 17 mille personnes ; M. Gladstone a prononcé un discours en faveur de la politique d'apaisement pour le règlement de la question d'Irlande, conformément aux vœux des Irlandais.

Zanzibar. — Des ordres récents arrivés au consulat allemand font prévoir que des opérations militaires vont être entreprises sur toute la côte africaine. On dit qu'une entente entre l'Angleterre et l'Allemagne a été conclue dans le but de bloquer Zanzibar, et d'intercepter les relations des boutres avec toute la côte africaine, pour empêcher le commerce des esclaves et des armes. Cette entente aurait pour conséquence le partage définitif du sultanat ; l'Angleterre prendrait Zanzibar et l'Allemagne l'île Pemba.

Amérique. — Voici les chiffres définitifs de l'élections présidentielle : pour Harrisson 233 électeurs, Cleveland 168.

CANTON DE FRIBOURG

Le **Grand Conseil** est en session depuis mardi. Il n'a pas encore fait grandes sottises, n'en ayant pas eu le temps.

Dégommage. — Le Conseil d'Etat vient de dégommer M. le docteur Favre, de Fribourg, comme membre de la Commission de santé.

M. Favre, médecin distingué, a le tort de n'être pas tépelet. Il a été remplacé par un homme bon teint, M. Gremaud, qui s'est acquis, dans différentes occasions, spécialement dans l'affaire Porchel, la célébrité qu'on sait, et a été récemment exclu de la Société fribourgeoise de médecine.

Lots de l'Etat de Fribourg. — Jeudi matin a eu lieu à la Trésorerie d'Etat le tirage des numéros des séries de l'emprunt à primes de 1860 sorties au tirage du 15 octobre dernier.

N°	47	Série	2408	Fr.	35,000
»	15	»	6554	»	4000
»	27	»	6592	»	1000
»	2	»	441	»	250
»	11	»	5015	»	250
»	46	»	5053	»	250
»	3	»	5360	»	250
»	48	»	6592	»	250
»	37	»	7071	»	250

Sont sorties en outre 16 lots de 125 fr. ; 30 de 75 fr. ; 45 de 50 fr. et 2500 de 21 fr.

Tous ces lots seront payables, dès le 15 février prochain, à la Trésorerie d'Etat et aux maisons de banque habituelles.

La foire de Fribourg de lundi a été très fréquentée. Sur le marché au bétail, il a été amené : 1489 vaches, 590 porcs, 200 moutons, 50 chèvres et 125 chevaux.

Le bétail de choix était recherché et il s'est fait de nombreuses transactions. On peut affirmer que la plus grande partie du bétail amené sur le champ de foire a été vendu. Les pièces de choix allaient jusqu'à 550 fr.

L'animation dans les rues a duré jusqu'au soir. La journée a été bonne pour le commere local.

Le 14 novembre et les deux jours suivants ont eu lieu à Aspi, propriété située à 3 km. à l'ouest d'Aarberg, des essais de tir, avec une pièce de 12 cm. dans la direction de l'embouchure de la Bibern dans le lac de Morat. Ces exercices, auxquels douze hommes ont pris part, ont eu lieu chaque jour de 9 h. du matin à 4 h. après midi et ont été dirigées par M. le lieutenant-colonel Roth, de Thoune. La distance de la pièce au but est d'environ 10 km.

M. Beyeler, ingénieur à Fribourg, a, dit-on, l'intention de demander une concession pour la construction d'une ligne Fribourg-Morat.

GRUYÈRE

Conférences. — La question de l'alimentation préoccupe à juste titre les hommes et les sociétés qui ont à cœur le bien-être de leurs semblables ; chercher, fournir la multiplicité des matières alimentaires que la nature met à notre disposition avec une

---

comme un songe rempli par d'effrayantes déceptions. Puis plus calme après avoir pleuré, elle disait : « Je l'aimais ! Est-il donc possible que le cœur d'un homme soit aussi barbare ? Quoi ! toutes ces douces paroles, tous ces regards n'étaient donc que des mensonges, qu'un froid calcul ? Non, non, cela n'est pas possible. Mais je deviens folle ! Mon Dieu, ayez pitié de moi ! »

Et elle restait abîmée en sa douleur. « Ai-je donc le droit de me plaindre ? pensait-elle. Les tourments que j'endure, ne les ai-je pas fait endurer aux autres ? Hélas ! je les ignorais, et mon ignorance était mon excuse, tandis que lui, il comptait par avance chacune de mes angoisses, chacun des regrets qui me déchirent le cœur ! Il savait, lui, à quoi il me condamnait. Cet homme est un monstre ! »

Puis, la surexcitation tombant, elle se prenait à l'excuser. Elle le trouvait moins coupable. N'était-ce pas elle, peut-être, qui avait trahi ses sentiments ? Avait-il parlé, avait-il dévoilé leur secret ? Puisqu'elle l'aimait encore, il n'était point capable de cette infamie ! Cependant il n'avait rien dit, ne l'avait point défendue ! Et le doute hantant son esprit, elle voulait lui écrire, l'accabler de son mépris, lui reprocher le rôle odieux, misérable, qu'il avait joué, lui montrer la bassesse de son âme, le vouer à l'exécration du monde entier... Mais la haine est encore un déguisement de l'amour !...

Le jour commençait à paraître qu'elle n'avait pas quitté le fauteuil dans lequel elle se débattait, fiévreuse, depuis de longues heures. Cependant, avec la fraîcheur du matin, l'accablement succéda à l'irritation qui l'avait tenue éveillée jusqu'alors, et, se jetant tout habillée sur son lit, elle sommeilla.

(*A suivre*).

en terminant, il a exprimé l'es-
ropéenne assurée procurera aux
résultant de la prospérité du
ustrie.

onstre tenu à Birmingham, le 8
du Home-Rule, assistaient 17
Gladstone a prononcé un dis-
politique d'apaisement pour le
estion d'Irlande, conformément
is.

es ordres récents arrivés au con-
révoir que des opérations mili-
reprises sur toute la côte afri-
e entente entre l'Angleterre et
onclue dans le but de bloquer
epter les relations des boutres
fricaine, pour empêcher le com-
des armes. Cette entente aurait
partage définitif du sultanat;
it Zanzibar et l'Allemagne l'île

Voici les chiffres définitifs de l'é-
: pour Harrisson 233 électeurs,

N DE FRIBOURG

ell est en session depuis mardi.
grandes sottises, n'en ayant pas

— Le Conseil d'Etat vient de
eur Favre, de Fribourg, comme
ission de santé.
distingué, a le tort de n'être
remplacé par un homme bon
ui s'est acquis, dans différentes
nt dans l'affaire Porchel, la cé-
a été récemment exclu de la
de médecine.

de Fribourg. — Jeudi ma-
sorerie d'Etat le tirage des nu-
'emprunt à primes de 1860 sor-
octobre dernier.

e	2408	Fr.	35,000
	6554	»	4000
	6592	»	1000
	441	»	250
	5015	»	250
	5053	»	250
	5360	»	250
	6592	»	250
	7071	»	250

tre 16 lots de 125 fr.; 30 de 75
500 de 21 fr.
ront payables, dès le 15 février
rerie d'Etat et aux maisons de

rg de lundi a été très fréquentée.
bétail, il a été amené : 1489
200 moutons, 50 chèvres et 125

ix était recherché et il s'est fait
actions. On peut affirmer que la
u bétail amené sur le champ de
s pièces de choix allaient jusqu'à

les rues a duré jusqu'au soir. La
pour le commere local.

et les deux jours suivants ont eu
é située à 3 km. à l'ouest d'Aar-
r, avec une pièce de 12 cm. dans la
uchure de la Bibern dans le lac
rcices, auxquels douze hommes
lieu chaque jour de 9 h. du ma-
li et ont été dirigées par M. le
oth, de Thoune. La distance de
l'environ 10 km.

ieur à Fribourg, a, dit-on, l'in-
une concession pour la construc-
bourg-Morat.

GRUYÈRE

— La question de l'alimentation
itre les hommes et les sociétés
bien-être de leurs semblables;
multiplicité des matières alimen-
met à notre disposition avec une

prodigalité encore inconnue, celles qui répondent le mieux à nos besoins et à nos goûts, c'est contribuer efficacement à la solution de la question sociale. Chose curieuse, nous touchons souvent du doigt le remède d'un mal qui nous inquiète sans y prendre garde et sans l'appliquer. Tel est particulièrement le cas de l'usage que nous faisons ou que nous négligeons de faire du lait et de ses dérivés comme aliment économique et hygiénique. La Société suisse d'utilité publique en a pris souci en engageant toutes ses sections à organiser des cours de cuisine et de vouer aux divers emplois du lait une attention spéciale. Quoique universellement répandu et journellement consommé en quantités considérables, le lait n'est pas apprécié comme il mérite de l'être et de sa connaissance plus spéciale dépendra, nous le pensons, un usage plus varié et plus étendu encore. En Suisse surtout, nous devons appeler l'attention de chacun, du riche comme du pauvre, sur ce domaine; la sûreté publique et la fortune de l'Etat comme celle des particuliers en profiteront. Aussi est-ce avec plaisir que nous apprenons que la Société laitière de la Suisse romande a engagé un conférencier pour exposer dans les principales villes de la Suisse française les faits se rapportant à la valeur alimentaire du lait et de ses applications multiples dans notre alimentation. M. Œttli, professeur de chimie, à Lausanne, va entreprendre très prochainement une tournée pour faire ces conférences qui seront publiques et gratuites et nous espérons que le public voudra bien profiter de cette bonne occasion pour chercher dans ces conférences des renseignements et conseils qui lui seront très utiles.

☛ Une conférence de M. Œttli aura lieu à **Bulle**, le **jeudi 22 courant**, *à 1 heure de l'après-midi, à la salle du Tribunal.*

Recensement. — En vue du prochain recensement fédéral, toutes les personnes habitant la commune de Bulle sont invitées à se procurer auprès de qui de droit une pièce authentique établissant la date exacte de leur naissance.

Les parents sont tenus à la même obligation pour ce qui concerne leurs enfants.

Ces indications devront être prêtes à domicile pour le lundi 26 novembre courant.

La Commission de recensement.

BIBLIOGRAPHIE

La quatrième livraison de l'*Album national suisse*, dont 32 portraits ont paru jusqu'à présent, ne le cède en rien aux trois précédentes comme choix bien réussi, comme ressemblance et comme exécution. Nous y trouvons d'abord deux hommes qui occupent de hautes positions en Suisse. Les éditeurs (Orell Fussli & Cie, à Zurich) nous donnent des portraits tirés de l'extrême frontière occidentale et de l'extrême frontière sud de notre pays : de Chaux-de-Fonds, M. le conseiller fédéral Droz; de Poschiavo, le juge au Tribunal fédéral M. Olgiati, deux têtes de race romane; l'une avec l'expression du montagnard, l'autre avec le type rhéto-italien.

Viennent ensuite deux hommes placés à la tête de nos plus grandes villes suisses, deux présidents de municipalités, l'un qui l'est actuellement, l'autre qui l'était encore il y a peu de temps. Ce sont M. le Dr Rœmer, de Zurich, et M. le colonel de Büren, de Berne, hommes d'opinions à peu près semblables, d'une même bonté de cœur qui les poussa, accompagnés de feu M. le chancelier Bischof, de Bâle, à pénétrer dans Strasbourg assiégé, et à sauver généreusement des calamités du siège des centaines de personnes qu'ils amenèrent sur notre sol hospitalier.

Ensuite, nous apercevons les figures suivantes : Mgr l'évêque Mermillod; M. le conseiller national Python; M. l'ingénieur Riggenbach et M. Etienne Born, rédacteur des *Basler Nachrichten.*

L'*Echo de la Semaine* (rédacteur en chef : Victor Tissot) publie dans son 6e numéro les aricles suivants : 1848-1888, par Jules Simon; Les Bonapartistes républicains, par Henry Maret; Une Méprise, par Paul de Cassagnac; La Chambre inavouable, par H. de Rochefort; Le Soir d'automne, par F. Coppée; Deux amis, par G. de Maupassant; La première séance de l'Académie française, par L. Halévy; La Semaine littéraire, par F. Sarcey; Le Décadent, par A. Millaud; divers articles de science; des romans d'Alphonse Daudet et de Jules Claretie.

Prix du numéro : 15 cent. — *Abonnements :* Union postale, un an, 7 fr. 50; six mois, 4 fr. — Un numéro-spécimen est envoyé à toute personne qui le demande, 3, place de Valois, Paris.

Lait et fromages. — On cote à Genève par cent kg.: Fromages gras 140 à 150 fr.; mi-gras 100 à 110 fr.; maigres 70 à 80 fr. Les prix du lait se débattent entre 12 et 13 cent., pris sur place. La fabrique de Cham paie 11 1/2 cent. pour le lait d'hiver pris chez les fournisseurs.

☛ **LA GRUYÈRE sera envoyée gratuitement dès la demande au 31 décembre 1888 à tout nouvel abonné pour 1889.**

Mises de bois.

Ensuite d'autorisation supérieure, la commune de Riaz vendra en mises publiques ***lundi 19 courant***, sous des conditions favorables, une quarantaine de belles plantes à billons. Rendez-vous des miseurs au chalet communal, à 9 heures du matin.

Le vendredi suivant, ***23 courant***, la même commune vendra aussi en mises publiques, à des conditions favorables, 190 lots de bois d'éclaircies, consistant en lattes, carrons et bois de chauffage. Même rendez-vous.

Riaz, le 10 novembre 1888.

632] *Secrétariat communal.*

Mises de bois.

Lundi 19 novembre courant, la commune de La Tour vendra par voie de mises publiques, aux Albergieux, un certain nombre de numéros de bois, tels que sapin, chêne, frêne.

Rendez-vous des miseurs en Praz-Jouly, à 9 heures du matin.

648] *Le Secrétariat.*

Mises de bétail.

Le soussigné exposera en mises publiques, devant la ferme de la cure à Avry-dev.-Pont, le ***vendredi 23 novembre courant***, dès 10 heures du matin :

30 pièces de bétail, dont 15 mères prêtes au veau ou fraîchement vêlées.

Conditions favorables.

636] BERTSCHY, Emile.

☛ AVIS ☚

J'ai encore quelques mille francs à placer sur hypothèque.

589] MENOUD, notaire, à Bulle.

Avis au public.

A la **boulangerie - confiserie d'Emile BERTHOUD**, à Bulle, grand choix de ***bonbons fins*** et ***desserts*** divers.

Il se recommande à son honorable clientèle pour toutes commandes qui lui seront confiées, telles que charlotte russe, gâteau financier, bûche de Noël, lesquelles seront exécutées promptement et avec beaucoup de soin.

En outre, tous les dimanches et mercredis, pâté froid. [596] *Le sussigné.*

Joseph MOURA, à Bulle.

Vins blancs et vins rouges depuis 45 c. le litre.
Epicerie fine
et grand choix de conserves alimentaires.
Bougies valaisannes.
Cierges Réali de Venise.

Dépôt unique de feux de Bengale
en plusieurs nuances, à 30 c. pièce.

Ces feux, sans odeur ni fumée, n'occasionnent jamais d'explosions, d'incendies et d'accidents. Ils brûlent aussi bien dans les salons et dans les chambres qu'en plein air. Effet féerique et grandiose. [507

MONT-DOR

et choucroute de Berne
EN VENTE A L'HOTEL DE L'UNION
à BULLE [637

Préparation de bois.

Il sera donné en tâche la préparation en billons et moules d'environ 60 gros arbres essences sapin et foyard. Ces bois sont situés sur la montagne du Creux, en dessus de Villars-sous-Mont. — S'adresser sans retard à M. SCHŒNENBERGER, inspecteur forestier, à Bulle. [639

AVIS

Le dépôt de la ***Poudre cordiale*** et des ***breuvages lactifiques*** pour le district de la Gruyère se trouve chez M. Louis BURTSCHER, à Charmey.

M. Bertschy, vétérinaire,
633] (OFr1702) à *Guin.*

ANTIQUITÉS

On achèterait à de bons prix tous meubles et objets anciens.

S'adresser à l'imprimerie du journal. [638

La soussignée avise l'honorable public de cette ville qu'elle vient de s'établir comme ***tailleuse*** dans la maison Bessler, restaurant des Places. Elle se recommande aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance et elle s'efforcera de les satisfaire par un travail prompt et soigné et des prix modérés. [638] ROMAINE CORBOZ

Placements hypothécaires.

Le soussigné est chargé de placer des sommes d'une certaine importance au 4 1/2 %, en premier et en second rang.

455] ***P. Favre***, notaire, Bulle.

A l'occasion de la

ST-NICOLAS,

on trouvera au magasin d'***Elise*** Vve ***Remy-Haffen***, à Bulle, un grand assortiment d'articles nouveaux en tous genres, tels que : Surprises, fondants, bonbons fins, dessert, pâtisserie fine, cartonnages riches et variés. [644

On y trouve aussi chaque jour du pâté froid et entremets choisis. On fait sur commande pièces montées, croquantes, gâteaux glacés, vacherins à la crême, gâteaux mille feuilles, gâteaux à l'italienne, gâteau impérial, gâteaux de Gênes, gâteaux à l'anglaise, Richelieu, etc.

A VENDRE

Une ***maraîche*** rière le territoire de Semsales, d'un bon rapport, de la contenance de 3 hectares 51 ares, soit 9 poses 309 perches.

S'adresser au notaire ANDREY, à Bulle. [600

Avoine fourragère,

récolte 1887, [618
le sac à 12 fr. 90 (150 litres),
FARINE DE RIZ, à très bas prix,
Sous la Croix-Blanche, à Bulle.

A vendre :

Par voie de mises publiques, le ***lundi 3 décembre prochain***, dès 1 heure du jour, à l'auberge de la Croix-Blanche, à Epagny, la maraîche *les Maulatreys*, rière Gruyères, pré de 6 poses 66 perches 40 pieds.

MORAND, Xavier; Hyacinthe MORAND
649] et MORAND, Joseph.

Un jeune homme demande à se placer de suite ou pour Noël comme charretier.

S'adresser au bureau du journal. [643

Bureau d'agence d'affaires.

Le soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir un bureau d'***agence d'affaires*** au rez-de-chaussée de la maison BREUCHAUD, sous le télégraphe, en face du *Cheval-Blanc.*

Jean GILLET,
531] NOTAIRE ET AVOCAT

Supériorité indisputable
CACAO SOLUBLE
Marque
SPRÜNGLI
Zürich
CHOCOLAT
en tablettes et en poudre
(OF9830) [611]

Agence de recouvrements

A. DAVET, procureur, à BULLE

Encaissements amiables et juridiques. — Litiges. — Renseignements. — Gérances. — Placements hypothécaires. [587

DENTISTE

Victor NOUVEAU,

médecin-chirurgien-dentiste, à Fribourg, sera à *BULLE, hôtel de l'Union*, chambre N° 20, *tous les jours de foire.* (H385F)[314

Société des carabiniers DE BULLE

Dimanche 18 novembre, dès 10 1/2 heures du matin à 4 1/2 heures, avec interruption de midi à 1 heure :

Tir de volailles.

Beaux prix. Invitation cordiale.

Bulle, 15 novembre 1888.

650] LE COMITÉ.

A vendre : 12 mille pieds de ***foin*** et ***regain*** de première qualité. — S'adresser à PERRET-BERTHET, à Bulle. [635

A vendre : Une ***maison*** toute neuve avec jardin, située à Charmey, aux Arses. [641

Bandages herniaires

d'excellente construction en tous genres et grandeurs seront fournis conformes aux commandes par lettre indiquant les mesures. Des bandages non convenables seront échangés gratuitement. Une brochure instructive traitant les hernies est envoyée sur demande franco et gratis. Notre bandagiste, muni d'une collection d'échantillons d'excellents bandages, restera à ***Fribourg***, *hôtel du Faucon*, le ***21*** de chaque mois, de 12 1/2 heures à 5 heures du soir, où il prendra les *mesures.* S'adresser à l'**Etablissement pour la guérison des hernies, à Glaris.** [415

A louer : Au centre de la ville, un bel ***appartement***. Entrée à volonté.

S'adresser au bureau du journal. [441

L'ancienne scierie Grand,

aux Granges de La Tour, à quelques minutes de Bulle, est ***à louer*** immédiatement.

619] MORARD, avocat, à Bulle.

A louer : Un petit ***appartement*** au soleil levant.

S'adresser au bureau du journal. [470

A louer :

Un ***appartement*** de 5 pièces au rez-de-chaussée de la maison Castella, en ville.

S'adresser au notaire DUPRÉ, à Bulle. [495

A louer : Pour y entrer de suite, à des personnes tranquilles, un beau ***logement***, composé de trois belles chambres, belle cuisine, belle cave, bien exposé au soleil levant, lieu dit à la Toulaz.

S'adresser à la propriétaire, Mme SUDAN-BLANC, à Bulle. [627

Dimanche 18 novembre courant :

Cassée

à la Maison de Ville, à La Tour.
Invitation cordiale.

621] BERCHTOLD, aubergiste.

CASSÉE

le dimanche 18 novembre courant,
à Marsens.
Invitation cordiale. [622

Dimanche 18 novembre courant :

Cassée

à la pinte de l'Union fédérale, à Sales (Gruyère).

Réception cordiale.

630] F. DUPOND, pintier.

Cassée

au ***café*** de la ***Tour, Tour-de-Trême***
le 25 novembre.
Invitation cordiale. [631] Eug. RICHOZ.

CASSÉE

à l'auberge de la *Croix-Blanche*, ***Vuadens***,
le dimanche 25 novembre.

642] Vve Henri BAYS.

Dimanche 25 novembre courant :

Cassée

à la pinte des Vernes, à Pringy.
Invitation cordiale.

645] SCIBOZ, Julien.

Dimanche 25 novembre courant :

CASSÉE

Bonne musique
et danse

à l'hôtel de l'Ecu, à Bulle. [651

CHOCOLAT
Suchard
SUPÉRIORITÉ INCONTESTÉE
PRIX MODÉRÉ SE TROUVE PARTOUT

VINS D'ITALIE PUR RAISIN

Reconnu bon par l'analyse de M. de Vevey, qui est à disposition.
Vin rouge : **58** c. le litre ; vin blanc : **46** c. et à **50** c. par quantité en dessous de 10 litres.
En dépôt à l'***hôtel du Cheval-Blanc***, à Bulle.
Grand choix de vins vaudois. [564

Avis pour familles, pensions, hôtels !
Dessert toujours prêt.

BISCUITS

de l'Anglo-Swiss Biscuit Co.

à ***Winterthour.***
QUALITÉ EXCELLENTE
Prix de vente en détail :
Qualité bon marché, 25 cent. les 100 gr.
Meilleure qualité, 30/40 » »
Qualité fine, 45/60 » »
Dépôts principaux :
Vve Glasson et fils, Bulle.
F. Kohli-Rubin, Château-d'Œx.
E. Morier, nég., »
Morel, nég., Rossinières,
et dans toutes les autres principales épiceries, boulangeries, etc., du canton.
Se méfier des contrefaçons et demander formellement les [655
BISCUITS de WINTERTHOUR

Ferblantier-couvreur.

J'informe l'honorable public que je viens d'ouvrir un ***atelier de ferblantier*** dans la maison de M. Pinaton, mécanicien, à Bulle.
Travail prompt et soigné. — Prix modérés.
Se recommande
Alexandre HEIMO,
612] *ferblantier.*

AVIS

A la ***boulangerie Castella***, on trouve tous les jours du ***pain Graham.*** [606

HERNIES

Guérison radicale des hernies par le traitement GLASER, *curateur herniaire,* de ***Mulhouse*** (Alsace).

M. ***Jæger***, seul représentant pour la Suisse du bandage et traitement Glaser, ensuite de nombreuses demandes et pour satisfaire ses clients, s'étant fixé à Soleure, Gurzelngasse N° 12, a l honneur d'informer les personnes atteintes de cette triste infirmité qu'il sera de passage à ***Fribourg*** mardi le 20 novembre, hôtel National, et à ***Bulle*** jeudi le 22 novembre, hôtel de l'Union, où il sera visible de 8 heures du matin à 6 heures du soir, avec un grand assortiment de bandages spéciaux, avec lesquels il garantit le maintien des hernies les plus volumineuses, ainsi que leur réduction. Nous conseillons en conséquence à toutes les personnes souffrant de cette infirmité d'aller le consulter.

Toutes les consultations sont gratuites. [646

Le nouveau ***porte-allumettes lumineux*** rend incontestablement des services *immenses* dans une chambre à coucher. Par sa construction pratique, l'altération de la composition lumineuse est impossible et durera indéfiniment. Article unique et élégant. Prix : ***2 fr.***
Joannot-Perret,
fabricant d'articles techniques,
640] Faoug (Vaud).

L'AMI DU MALADE

La 50 Edition du petit livre illustré dont le titre figure en tête de la présente annonce, **offre un intérêt palpitant pour chaque malade** qui ne veut pas dépenser son argent en pure perte. Concis, clairs et sûrs, les conseils de « L'AMI DU MALADE » ont rendu la santé à des milliers et des milliers de malades. « L'Ami du Malade » est distribué gratis et franco sur toute demande adressée par simple carte-post. à la librairie de M.
ALBERT MUNZINGER à Olten.

LE JEU FAVORI DE L'ENFANCE!

C'est le titre d'un ravissant album richement illustré, dont la lecture doit être recommandée à tous les parents qui désirent **un jouet sérieux et amusant** à la fois pour leurs enfants. Cet album fournit tous les détails désirables sur les célèbres **Boîtes de Construction en Pierre à l'Ancre.** L'envoi de cet album se fait franco sur toute demande adressée à
F.-AD. RICHTER & Cie à Olten.

Cognac ferrugineux Comte.

Le litre 3 fr. 50. Dernière perfection. Le ½ litre 2 fr.

Assimilation définitive du fer.

Remède infaillible contre l'***anémie*** (pauvreté du sang), la ***chlorose***, pâles couleurs, fleurs blanches, stérilité, rachitisme, scrofules, faiblesse générale, maux de cœur, névralgies ; difficulté de respirer, apoplexie, transpiration. [603

Dépôt principal : Pharmacie Comte, à Romont.

!!! SUCCÈS SANS PRÉCÉDENT !!!
20 médailles en 10 ans ont été accordées à l'Alcool de

MENTHE AMÉRICAINE

ou ANTI-CHOLÉRIQUE de la maison
R. HAYRWARD & Cie, à BURLINGTON (Etats-Unis d'Amérique).

Spécifique souverain en cas d'épidémie, d'indigestion, crampes d'estomac, maux de tête, de cœur et autres indispositions.
Recommandé pendant les chaleurs comme boisson, quelques gouttes dans un verre d'eau suffisent pour en faire une boisson très agréable.
Remplaçant les produits hygiéniques pour l'entretien de la bouche, conservation des dents, fortifiant les gencives, purifiant l'haleine et enlevant l'odeur du tabac.
Bien supérieur à tous les Alcools de menthe connus jusqu'à ce jour, en flacons plus grands que ceux des autres marques.
Défiant toute concurrence, toute comparaison, l'Alcool de MENTHE AMÉRICAINE se trouve, au prix de ***1 fr. 50*** le grand FLACON, dans toutes les principales maisons de pharmacie, droguerie et épicerie fine et chez MM. ***Joseph Moura,*** négociant, et ***Aimé Margot,*** coiffeur-parfumeur, à *BULLE.* [506

LA FILATURE DE CHANVRE ET DE LIN

à SCHLEITHEIM (Schaffhouse)

se recommande aux agriculteurs pour filer, retordre, tisser et blanchir à façon du ***chanvre,*** du ***lin*** et des ***étoupes.***
— Exécution prompte et à des prix modérés. — [554
Pour tous les renseignements, s'adresser à nos dépôts :
G.-J. Gremaud, à ***Bulle ;*** Charles Grivet, boulanger, à ***Vaulruz ;*** P. Mossu, instituteur, à ***Treyvaux ;*** Jos. Castella, filateur, à ***Neirivue ;*** Pierre Balmat, à ***Semsales ;*** Mme Genoud-Marilley, à ***Châtel-St-Denis ;*** Charles Jan, négociant, à ***Oron-la-Ville.***

EXTRAITS DE MALT du Dr G. WANDER, à Berne

DIASTASE

Chimiquement pur. Contre les affections des organes de la respiration	Fr. 1 30
Au fer. Contre la chlorose, l'anémie et la faiblesse générale	1 40
A l'iodure de fer, remplaçant l'huile de foie de morue. Contre la scrofulose, les dartres et la syphilis	1 40
A la quinine. Contre les affections nerveuses et la fièvre. Tonique	1 70
Vermifuge. Remède très efficace, estimé pour les enfants	1 40
Contre la coqueluche. Remède très efficace	1 40
Au phosphate de chaux. Contre les affections rachitiques scrofuleuses, tuberculeuses ; nourriture des enfants	1 40
Diastasés à la pepsine. Remède pour la digestion	1 40

Sucre et ***bonbons de malt,*** très recherchés contre les affections catarrhales.
Ce sont les **seuls produits de malt** qui aient obtenu une *MÉDAILLE à BRÊME 1874.* [601

Dépôts dans toutes les pharmacies de Bulle.
A l'exposition de Zurich, diplôme de 1er rang pour excellente qualité.

Elixir
Stomachique de Mariazell.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac
et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale).
Prix du flacon avec mode d'emploi: **Fr. 1,** flacon double **Fr. 1.50.** Dépôt central: pharm. „zum Schutzengel" **C. Brady à Kremsier** (Moravie), Autriche.

DÉPOT GÉNÉRAL pour toute la Suisse : Pharmacie ***Paul Hartmann,*** à Steckborn.
Dépôt à ***Bulle*** : Pharm. Magnenat. — ***Avenches*** : Pharm. Caspari. — ***Châtel-St-Denis*** : Pharm. Wetzstein. — ***Estavayer*** : Pharm. Porcelet. — ***Fribourg*** : Droguerie Charles Lapp. — ***Morat :*** Pharm. Golliez, ainsi que dans les principales pharmacies de toute la Suisse. [73

LA NEW-YORK

Compagnie d'assurances sur la vie, fondée en 1845.

Concessionnée par le Conseil fédéral suisse par arrêté du 26 janvier 1887.

Fonds de garantie, ***430 millions,*** entièrement réalisés.
(Système de la mutualité à primes et engagements fixes : les assurés sont donc uniques propriétaires des fonds de garantie et de tous les bénéfices.)
Dépôts et placements immobiliers en Europe : ***4 millions.***
Extraits du 43e compte rendu (31 décembre 1887) :

Total de l'actif	Fr. 430,561,301
Total des recettes	» 114,288,569
Assurances nouvelles conclues en 1887	» 553,228,221
(Environ un tiers de plus que toutes les compagnies françaises réunies.)	
Assurances en cours au 31 décembre 1887	» 1,860,183,415

Direction générale pour la Suisse : 21 Grand'Place, Vevey.
Agent pour la Gruyère : **P. BRUNISHOLZ, à Bulle.** [409

Le Dermatolip du Dr G. Wander

(meilleure huile pour le cuir) amollit le cuir le plus dur et le plus vieux, le rend souple, flexible et imperméable. Très apprécié par les **chasseurs.** Le meilleur enduit (moyen de graissage) pour les *harnais,* les *bottes,* les *sabots de chevaux, selles, voitures,* chez
MM. ***A. BOSSON,*** à *Bulle.*
L. KŒRBER, »
Alex. DESBIOLLES, » [602

Maladies du bas-ventre.

Maladies des organes génitaux. Contagion. Vices secrets et leurs suites. Impuissance. Ecoulement. Pollutions. Ardeur d'urine. Pertes séminales. Hématurie. Affections de la vessie et des reins. Traitement par correspondance. Remèdes inoffensifs. Point de dérangement dans sa profession ; discrétion.
400] **Polyclinique privée, Glaris.**

APPEL

à tous ceux qui, pour étrennes, voudraient acheter une montre : demandez le catalogue (franco contre franco) de régulateurs, montres, réveils et pendules. Pas de remboursement postal, temps d'épreuve, bon marché extraordinaire. ***Arnold Hertz, Bâle,***
647] montres en gros, détail et fabrication.

LIMES

Le soussigné fait savoir qu'il tiendra son dépôt de limes tous les jours de foire, ainsi que le *second jeudi après la foire,* sur la place entre l'Union et le Cheval-Blanc, à *BULLE.*
Se recommande
A. Raggenbass, fabt de limes,
successeur de Ph. Guidi,
482] 261, rue de Morat, Fribourg.

Attention !

Le soussigné prend la liberté de rappeler à l'honorable public de la ville et de la campagne son ***magasin de meubles*** richement assorti. On y trouvera toujours un grand choix de lits complètement montés, ou par pièces à volonté. Grand choix d'édredons et plumes ; meubles en tous genres et pour tous les goûts.
Il est à la disposition de chacun pour toute fourniture ou réparation dont on voudra bien le charger et qu'il exécutera promptement et à *prix modérés.*
Ant. FELDER, *tapissier,*
rue de la Préfecture 224,
615] (776F) Fribourg.

Ivrognerie.

Les suivants certifient la guérison de malades obtenue par le traitement par correspondance et les remèdes inoffensifs de l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie de Glaris (Suisse) : N. de Moos, Hirzel ; A. Volkart, Bulach ; F. Domini Walther, Courchapois ; G. Krähenbuhl, Weid p. Schönenwerd ; Fr. Tschanz, Röthenbach (Berne) ; Mme Simmendingen, inst., Ringingen ; F. Schneeberger, Bienne ; Mme Furrer, Wasen (cant. de Berne).
Garantie ! Traitement soit avec consentement, soit à l'insu du malade. Moitié des frais payable après guérison. Attestations, prospectus, questionnaire gratis. Adresser : *A l'Etablissement pour la guérison de l'ivrognerie, à Glaris.* [391

Plus de cheveux gris

par le ***Brown's Capillairine*** à 2 fr. 75 le flacon. — Grand choix de ***NATTES*** toutes en cheveux depuis 1 fr. la pièce, chez
Aimé MARGOT, *coiffeur-parfumeur,*
maison de Mme Placide Moura, à *Bulle.* [605

LIBRAIRIE — PAPETERIE

Atelier de RELIURE
Tableaux et encadrement.
Timbres en caoutchouc.
CH. MOREL, à Bulle,
maison J.-C. Barras, agent d'affaires. [288

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois d'octobre 1888.

Naissances :

Eicher, Alfred, fils de Jean, de Bleichen (Berne). — Pfulg, Charles-Joseph, fils de L.-Alphonse, de Flühli (Lucerne). — Heimo, François-Martin, fils de Jean-Eugène, de Fribourg et Tavel. — Saudan, Clémentine-Alice, fille de Christophe, de Châtel-St-Denis. — Barbey, mort né, sexe masculin, fils de Charles, de Ropraz et Grandcour (Vaud). — Kehr, Albert, fils de Frédéric, de Rüderswyl (Berne).

Mariages :

Pittet, Henri-Justin, du Crêt, et Perrin, Catherine-Clémentine, de Semsales. — Gobet, Jules-Nicolas, de Sorens, et Morard, Marie-Hortense, de Gumefens.

Décès :

Duding, François-Xavier, de Riaz, 51 ans. — Python, Adélaïde-Aloïsa, de Bulle et Châtelard, 51 ans. — Moura, François-Emile, de Grandvillard, 8 ans. — Chappaley, Marguerite, de Charmey, 60 ans. — Barbey, mort-né, de Ropraz et Grandcour. — Marmillod, Pierre-Eugène, de Rossinières, 9 mois. — Gex, Augustine, de Bulle, 50 ans.

Bulle. — Imprimerie Emile Lenz.